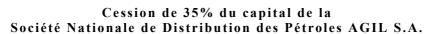


### République Tunisienne - Premier Ministère - Direction Générale de la Privatisation



### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET





### Les Investisseurs Stratégiques et les Consortiums menés par un Investisseur Stratégique sont invités à manifester leur intérêt avant le 2 juillet 2005.

Dans le cadre de sa politique de désengagement des secteurs d'activité concurrentielle, le Gouvernement de la République Tunisienne, représenté par la Direction Générale de la Privatisation (la "DGPV"), offre aux investisseurs l'opportunité d'acquérir, à travers un appel d'offres international, 35% du capital de la Société Nationale de Distribution des Pétroles AGIL S.A. (la "SNDP").

Ce processus d'ouverture de capital s'adresse aux investisseurs stratégiques opérant dans le secteur pétrolier et/ou gazier. Ces investisseurs peuvent agir seuls ou en formant un consortium dirigé par un investisseur stratégique.

Un consortium dirigé par Santander Investment Services SA et Banque d'Affaires de Tunisie a été retenu comme conseiller exclusif (le "Conseiller") de la DGPV pour cette opération.

La SNDP est leader sur le marché tunisien de la distribution des produits pétroliers (essences, gasoil, GPL, Jet-A1, lubrifiants...) avec une part de marché globale d'environ 47% en 2004. Elle dispose d'un vaste réseau de 188 stations-service sous l'enseigne AGIL qui couvre de manière optimale l'ensemble du territoire tunisien.

Les états financiers certifiés de l'exercice 2003 indiquent des résultats positifs avec un chiffre d'affaires de 567 millions de dinars tunisiens (375 millions €) et un résultat net après impôt de 8 millions de dinars tunisiens (5 millions €).

Un Dossier de Pré-qualification (i) définissant la procédure et les critères de pré-qualification et (ii) présentant succinctement la Tunisie, son secteur énergétique et la SNDP est mis à la disposition des investisseurs.

Les Investisseurs Stratégiques désirant participer à cet appel à manifestation d'intérêt sont invités à retirer le Dossier de Préqualification auprès du Conseiller. Les manifestations d'intérêt devront être envoyées, au plus tard le 2 juillet 2005 à 12h00, heure de Tunis, à l'adresse suivante:

Premier Ministère Direction Générale de la Privatisation (DGPV) 4, rue Ibn Nadim 1073 Montplaisir Tunis, Tunisie

Les Investisseurs Pré-qualifiés seront notifiés au plus tard le 11 juillet 2005 et recevront un dossier d'appel d'offres composé du règlement de l'appel d'offres comprenant un projet d'acte de cession et un Mémorandum d'Information ; et seront invités à conduire les travaux de due diligence. La finalisation de la cession est prévue pour novembre 2005.

Les demandes d'informations complémentaires et de retrait du Dossier de Pré-qualification devront être adressées au Conseiller :



## SANTANDER INVESTMENT SERVICES SA

Att.: M. Georg ORSSICH / Mme Ana Clara TORRALBA RUIZ Ciudad Grupo Santander – Avda. de Cantabria, s/n. 28660 Boadilla del Monte, Madrid, Espagne Tél.: (34) 91 289 11 72 / (34) 91 289 11 79 Fax: (34) 91 257 12 52

E-mail: atorralba@gruposantander.com



# BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE

Att.: M. Habib KARAOULI / Lassaad A. ENNABLI 32, rue Hédi Karray,

1082 Cité Mahrajène, Tunis, Tunisie

Tél.: (216) 71 703 175/(216) 71 703 761 Fax: (216) 71 703 604

E-mail: alennabli@bat.com.tn

Toute manifestation d'intérêt non conforme aux conditions définies dans le Dossier de Pré-qualification ou déposée après la date limite susindiquée sera considérée non avenu.